

Peacebuilding Fund Project Progress Report (Update May 2023)



**PEACEBUILDING
FUND** 

APERCU DU PROJET

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir le rapport d'activité de projet du PBF. Pour les projets avec plus d'un récipiendaire, veuillez consulter vos co-réceptaires avant de remplir le formulaire afin d'assurer une collaboration sur les réponses. Vous pouvez imprimer le formulaire vierge en cliquant sur l'icône *imprimer* qui se situe en haut à droite de la page. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'une assistance technique pour remplir le formulaire, veuillez envoyer un e-mail à alejandro.bonilvaca@un.org.

Appuyer sur Next pour commencer

» Soumission du rapport

Type de rapport *

- Semestriel
 Annuel
 Final
 Autre

Date de soumission du rapport *

2023-06-21

Nom et titre de la personne qui soumet le rapport *

Sara LO

Nom et titre de la personne qui a approuvé le rapport *

Ayeditin Alexandre Yessoufou

Tous les bénéficiaires de fonds pour ce projet ont-ils contribué au rapport ? *

- oui
 non

Le Secrétariat PBF a-t-il examiné le rapport ? *

S'il n'y a pas de secrétariat du PBF dans le pays, veuillez sélectionner "Non applicable". Où il y a un secrétariat du PBF dans le pays, ils doivent passer en revue le rapport avant soumission

- oui
 non
 Pas Applicable

» Informations sur le projet et portée géographique

S'agit-il d'un projet transfrontalier ?

*

oui non

Veillez sélectionner la région géographique dans laquelle le projet est mis en œuvre

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="radio"/> Asie et le Pacifique | <input type="radio"/> Afrique centrale et australe | <input type="radio"/> Afrique de l'Est |
| <input type="radio"/> Europe et Asie centrale | <input type="radio"/> Global | <input type="radio"/> Amérique latine et Caraïbes |
| <input type="radio"/> Moyen-Orient et Afrique du Nord | <input checked="" type="radio"/> Afrique de l'Ouest | |

Pays de mise en œuvre du projet

*

- | | | |
|------------------------------------|------------------------------------|---|
| <input type="radio"/> Bénin | <input type="radio"/> Burkina Faso | <input type="radio"/> Cote D'Ivoire |
| <input type="radio"/> Gambie | <input type="radio"/> Guinée | <input type="radio"/> Guinée-Bissau |
| <input type="radio"/> Liberia | <input type="radio"/> Mali | <input checked="" type="radio"/> Mauritanie |
| <input type="radio"/> Niger | <input type="radio"/> Nigeria | <input type="radio"/> Sénégal |
| <input type="radio"/> Sierra Leone | <input type="radio"/> Togo | <input type="radio"/> Autre, précisez |

Autre, veuillez préciser

*

Titre du projet

*

- 00129746: Consolidation de la « paix verte » en Mauritanie : appui à la coexistence pacifique entre les jeunes hommes et femmes réfugiées et des communautés d'accueil dans la région du Hodh El Chargui, en Mauritanie
- 00123888: Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh El Chargui
- 00123889: Consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles dans les zones frontalières du Guidimakha
- 00128890: Prévention de l'extrémisme violent à travers l'autonomisation des jeunes en conflit avec la loi et le renforcement de l'accès aux droits et à la justice
- 00125643: Prévention de l'extrémisme violent à travers le renforcement du leadership des femmes à Nouakchott et dans les zones frontalières à risque (Trarza, Hodh El Gharbi, Hodh El Chargui et Guidimakha)
- 00123890: Projet Secrétariat - Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Mauritanie Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Mauritanie
- 00112871: Strengthening local capacity for conflict prevention in the Bassikounou region
- Autre, Précisez

Ecrivez le numéro MPTFO à 8 chiffres et le titre du projet exactement comme il apparaît dans le document de projet.

*

EXEMPLE: 00129359: Appui à la mise en place d'un Observatoire de la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de genre au Tchad

Veuillez sélectionner la (les) région(s) géographique(s) dans laquelle (lesquelles) le projet est mis en œuvre. *

Si le projet que vous recherchez n'apparaît pas dans la question suivante, veuillez vous assurer que vous avez sélectionné les bonnes régions. Un nombre limité de projets transfrontaliers couvre plusieurs régions géographiques. Par exemple, un projet transfrontalier entre le Niger et le Tchad couvre à la fois l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et australe

<input type="checkbox"/> Asie et le Pacifique	<input type="checkbox"/> Afrique centrale et australe	<input type="checkbox"/> Afrique de l'Est
<input type="checkbox"/> Europe et Asie centrale	<input type="checkbox"/> Global	<input type="checkbox"/> Amérique latine et Caraïbes
<input type="checkbox"/> Moyen-Orient et Afrique du Nord	<input type="checkbox"/> Afrique de l'Ouest	

Veuillez sélectionner le titre du projet pour lequel vous soumettez le rapport *

Ecrivez les numéros MPTFO à 8 chiffres et le titre du projet exactement comme il apparaît dans le document de projet. *

EXEMPLE: 00113700/1: Jeunes et paix: "Une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso"

Veuillez sélectionner les pays où ce projet est mis en œuvre *

Autre, veuillez préciser *

Date de début du projet (Date du premier décaissement) *

2022-10-06

Date de fin du projet *

2023-08-13

Ce projet a-t-il bénéficié d'une prolongation ? *

- OUI, extension avec coût
- OUI, extension sans coût
- OUI, extensions avec et sans coût
- NON, pas d'extensions

Ce projet demandera-t-il une prolongation ? *

- OUI, extension avec coût
- OUI, extension sans coût
- OUI, extensions avec et sans coût
- NON, pas d'extensions

Les fonds sont-ils versés soit dans un fonds fiduciaire national ou régional ? *

- oui
- non

Si oui, veuillez sélectionner lequel *

- Fonds Fiduciare National
- Fonds Fiduciare Régional

Réципиентаire

L'agenda coordinatrice est-elle une agence de l'ONU ou une entité non onusienne ? *

- Entité de l'ONU
- Entité non ONU

Veillez sélectionner l'agence coordinatrice *

- PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
- OIM : Organisation internationale pour les migrations UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- PAM : Programme alimentaire mondial
- UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement OIT : Organisation internationale du travail
- OMS : Organisation mondiale de la santé OPS/OMS
- FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
- UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- ITC : Centre du commerce international Département des opérations de paix de l'ONU
- Autre, Précisez

Autre, veuillez préciser *

Y a-t-il d'autres récipiendaires pour ce projet ? *

- Aucun autre récipiendaires
- Oui, Autres récipiendaires de l'ONU uniquement
- Oui, Autres récipiendaires non l'ONU uniquement
- Oui, Autres récipiendaires de L'ONU et non-ONU

Veillez sélectionner d'autres récipiendaires des Nations Unies *

Vous pouvez sélectionner plusieurs

- PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
- OIM : Organisation internationale pour les migrations UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- PAM : Programme alimentaire mondial
- UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement OIT : Organisation internationale du travail
- OMS : Organisation mondiale de la santé OPS/OMS
- FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
- UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- ITC : Centre du commerce international Département des opérations de paix de l'ONU
- Autre, Précisez

Autre, veuillez préciser *

Veuillez sélectionner d'autres récipiendaires non-ONU *

- Action Aid The African Centre for the Constructive Resolution of Disputes (ACCORD)
- Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD)
- American Friends Service Committee (AFSC) Avocats Sans Frontières
- Avocats Sans Frontières Belgium Avocats sans frontières Canada Christian Aid Ireland
- CARE International UK The Carter Center, Inc.
- Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) - BF COIPRODEN
- Concern Worldwide CORDAID CORD Burundi
- DanChurchAid Fundacion Estudios Superior (FESU) Fund for Congolese Women
- Fundación Mi Sangre (FMS) Fundación Nacional para el Desarrollo de Honduras (FUNADEH)
- Fundación para la Libertad de Prensa (FLIP) HELVETAS Swiss Intercooperation
- Humanity & Inclusion (HI) Instituto Holandes para Democracia Multipartidaria (NIMD)
- International Alert Interpeace Kvinna till Kvinna Foundation
- Life and Peace Institute (LPI)
- (MDG-EISA) Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique (EISA), bureau de Madagascar
- Mercy Corps MSIS-TATAO Norwegian Refugee Council (NRC)
- ONG AZHAR OXFAM Peace Direct
- PNG UN Country Fund Red de Instituciones por los Derechos de la Niñez
- Sampan'Asa Momba ny Fampandrosoana (SAF/FJKM) Saferworld
- Search for Common Ground (SFCG) SismaMujer Tearfund
- Trocaire World Vision International World Vision Myanmar
- ZOA Autre, Precisez

Autre, veuillez préciser

*

Rapportage financier

» Taux d'Implementation par récipiendaire

Veuillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation récipiendaire

Veuillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par récipiendaire.

*Veuillez vous assurer que vous saisissez le montant correct. Toutes les valeurs doivent être saisies en **Dollars US**.*

Pour les projets transfrontaliers, regroupez les montants par agences, même s'il s'agit de différents bureaux pays. Vous aurez l'occasion de partager un budget plus détaillée dans la prochaine section.

Réceptiendaire	"Budget total du projet (en US \$) <i>Veuillez indiquer le budget total tel qu'il figure dans le document de projet en dollars américains.</i>	Transferts à ce jour (en US \$) <i>Veuillez indiquer le montant total transféré à chaque bénéficiaire à ce jour en dollars US</i>	"Dépenses à ce jour (en US \$) <i>Veuillez indiquer le montant approximatif dépensé à ce jour en dollars US</i>	Taux de mise en œuvre en pourcentage du budget total <i>(calculé automatiquement)</i>

UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	747935,58	747935,58	717215,33	95.89%
	*	*	*	%
OIT : Organisation internationale du travail	699077	699077	653625	93.5%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%

	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%

	*	*	*	%
TOTAL	1447012.58	1447012.58	1370840.33	94.74%

Le taux d'exécution approximatif en pourcentage du budget total du projet, sur la base des valeurs saisies dans la matrice ci-dessus, est de **94.74%**. Pouvez-vous confirmer que ce chiffre est correct ? *

Correct Incorrect

Si c'est incorrect, veuillez indiquer le taux d'exécution approximatif en %.

» Budgétisation sensible au genre

Indiquez quel **pourcentage (%)** du budget contribue à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) ? *

25

Le montant du budget contribuant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE) sur la base du pourcentage indiqué ci-dessus et du budget total du projet est de **\$US 361753.15**. Pouvez-vous confirmer que ce montant est correct ? *

Correct Incorrect

Si ce n'est pas le cas, veuillez indiquer le *montant du budget* alloué à GEWE en dollars US.

Le montant dépensé à ce contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes est de **\$US 342710.08**. Ce montant est-il correct ? *

Correct Incorrect

Si c'est incorrect, veuillez écrire le *montant dépensé à ce jour* pour GEWE en dollars US *

JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES. Les modèles de budget sont disponibles [ici](#) *

Copie de Rapport financier - Janvier à Juin 2023-ILO-12_5_58.xlsx



Marqueurs de projet

Veuillez sélectionner le marqueur de genre associé à ce projet. *

- Score 1 pour les projets qui contribuent d'une manière ou d'une autre à l'égalité des sexes, mais pas de façon significative (moins de 30 % du budget total pour GEWE).
- Score 2 pour les projets dont l'égalité de genre est un objectif important et qui allouent entre 30 et 79% du budget total du projet à GEWE.
- Score 3 pour les projets dont l'égalité des sexes est un objectif principal et qui allouent au moins 80 % du budget total du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE)

Veuillez sélectionner le marqueur de risque associé à ce projet. *

- Marqueur de risque 0 = risque faible pour l'atteinte des résultats
- Marqueur de risque 1 = risque moyen pour l'atteinte des résultats
- Marqueur de risque 2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

Veillez sélectionner le domaine de priorite de l'intervention (PBF Focus Area) associé à ce projet *

- (1.1) Réforme du secteur de la sécurité
- (1.2) État de droit
- (1.3) Démobilisation, désarmement et réintégration
- (1.4) Dialogue politique
- (2.1) Réconciliation nationale
- (2.2) Gouvernance démocratique
- (2.3) Prévention/gestion des conflits
- (3.1) Emploi
- (3.2) Accès équitable aux services sociaux
- (4.1) Renforcement des capacités nationales essentielles de l'État
- (4.2) Extension de l'autorité de l'État/administration locale
- (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris les secrétariats des FBP)

Le projet fait-il partie d'une ou plusieurs fenêtres prioritaires du PBF? *

Vous pouvez sélectionner plusieurs

- Initiative de promotion du genre
- Initiative de promotion de la jeunesse
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional
- Aucune

Comité de pilotage et Inteactions avec le gouvernement

Est-ce qu'un comité de pilotage actif existe pour ce projet? *

oui

non

Si oui, veuillez indiquer le nombre de rencontres du comité de pilotage de projet au cours des 6 derniers mois

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots.

2

Veuillez fournir une brève description des interactions du projet auprès du gouvernement. Merci de préciser les niveaux de gouvernement avec lesquels le projet a interagi. *

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots.

Au cours de cette période, des comités de suivi et de concertation de la chaîne pénale ont été créés. Ces comités, établis par une note de service du ministère de la Justice en janvier 2023, ont pour mission d'examiner et de résoudre les affaires qui leur sont soumises par les volontaires déployés par l'ONU DC, en particulier au sein du CARSEC. Présents au niveau des tribunaux de Nouakchott Nord, Nouakchott Sud et Nouakchott Ouest, ces comités sont composés des présidents des tribunaux, des procureurs de la République, des juges d'instruction, des greffiers, du représentant de l'administration pénitentiaire, du barreau, de la DPJE, de la fondation Noura et de l'ONU DC. De janvier à mai 2023, ces comités se sont réunis à sept reprises et ont contribué aux résultats suivants : ils ont permis de faire le point sur l'état des affaires au niveau du parquet, de l'instruction et des juridictions de jugement, et ont proposé des mesures pour trouver des solutions pour les détenus. Ils ont également accéléré le traitement des dossiers des détenus afin de favoriser leur libération ou leur jugement

Partiel : Progrès global du projet

NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.
- Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.
- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.
- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.

Veillez évaluer l'état de mise en œuvre des activités préliminaires/préparatoires suivantes

Contractualisation des partenaires *

- Ne pas commencé Commencé Partiellement commencé
 Complété Pas Applicable

Recrutement d'équipe *

- Ne pas commencé Commencé Partiellement commencé
 Complété Pas Applicable

Collection de lignes de base *

- Ne pas commencé Commencé Partiellement commencé
 Complété Pas Applicable

Identification des bénéficiaires *

- Ne pas commencé Commencé Partiellement commencé
 Complété Pas Applicable

Fournissez toute information descriptive supplémentaire relative à l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.)

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Durant la période couverte par le présent rapport, de nouveaux bénéficiaires ont pu être identifiés au niveau des CARSEC, des prisons et des commissariats pour bénéficier des appuis fournis par le projet en matière d'accompagnement socio-professionnel et d'assistance judiciaire. Étant donné que le projet prend fin dans moins de trois mois, les bénéficiaires qui seront identifiés dorénavant ne seront plus pris en charge pour les besoins liés à leurs parcours de réinsertion professionnelle (transport vers le lieu de formation, outils et/ou matériels, etc.). Le réseau mis en place par le projet permettra de référer ces nouveaux cas vers d'autres structures de prise en charge (TDH Italie, AFCF, Fondation Noura, etc.) et d'assurer la continuité du suivi-accompagnement des bénéficiaires dont l'apprentissage est censé se poursuivre au-delà de la date de fin du projet. 40 cas à Nouakchott ont déjà été référés à TDH Italie pour appuyer la mise en œuvre de leur parcours de réinsertion. L'Association des Femmes Chefs de Familles, partenaire d'exécution chargé de renforcer les capacités des associations de jeunes, a finalisé la sélection de 09 associations de jeunes à Nouadhibou, Nouakchott et Kiffa. Ces 09 associations de jeunes ont bénéficié d'un renforcement de capacités dans le domaine de la justice juvénile et la gestion financière d'un projet. Elles sont actuellement accompagnées par l'AFCF pour mettre en œuvre des activités visant à réinsérer socialement les enfants en conflit avec la loi bénéficiant de la formation professionnelle du BIT, ainsi que les enfants en conflit avec la loi identifiés par les autres partenaires (l'AFCF, la fondation Noura et Terres des Hommes Italie).

Résumez le principal **changement structurel, institutionnel ou sociétal** auquel le projet a approuvé. Ceci n'est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l'objectif principal du projet

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN OEUVRE

Le projet a eu un impact positif et durable sur l'environnement direct des jeunes en conflit avec la loi, favorisant ainsi la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent. Il a renforcé les moyens d'accompagnement du système de justice mauritanien pour assurer une meilleure inclusion sociale et favoriser l'insertion économique des jeunes, de leur identification jusqu'à leur réintégration dans la société. Des formations et un accompagnement continu ont été dispensés aux structures d'assistance sociale, afin de mieux prendre en compte les questions d'employabilité et de conseiller les jeunes dès leur identification. Des ateliers de formation professionnelle ont été construits dans les CARSEC de Nouakchott et Nouadhibou, et des partenariats ont été établis avec le dispositif public d'emploi et de formation professionnelle. Cela a permis de diversifier et d'améliorer la qualité des services proposés aux jeunes pendant leur incarcération, les aidant ainsi à se réhabiliter et à se préparer à leur retour dans la société. De plus, un réseau de structures d'accueil et de prise en charge a été mis en place pour faciliter les transitions vers l'emploi et permettre aux jeunes de renouer des liens positifs avec leur communauté. Le projet a également contribué à renforcer l'accès à la justice des jeunes en conflit avec la loi. Il a accompagné 80 mineurs dans leurs procédures judiciaires, ce qui a permis à certains d'entre eux de bénéficier d'une liberté définitive, d'une liberté conditionnelle ou d'un jugement après une période de détention préventive prolongée, ou encore d'être conseillés sur leurs droits et les procédures à suivre. Le projet a également contribué à rapprocher et réconcilier des mineurs avec leurs familles. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à la coordination efficace du Comité de suivi et de concertation de la chaîne pénale. Enfin, le projet a renforcé la participation des associations de jeunes en tant qu'acteurs du changement pour réduire les vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi. Des membres d'associations de jeunes ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités dans le domaine de la protection de l'enfance, et neuf associations ont été accompagnées pour mettre en œuvre des activités de prévention des crimes et de réintégration des jeunes en conflit avec la loi. Cette approche a entraîné une augmentation de l'engagement des jeunes dans des actions de prévention de la criminalité et de réintégration sociale, ainsi qu'un renforcement de la confiance et de la coopération entre les jeunes et les institutions concernées, telles que les CARSEC, les institutions judiciaires et les services de police.

Partie II: Progrès par Résultat du projet

Décrivez les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.

- "On track" – il s'agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;
- "On track with peacebuilding results" - fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.

Combien de RESULTATS ce projet a-t-il ? *

1 2 3 4 5 6 7 8 Plus de 8

Veillez écrire les résultats du projet tels qu'ils figurent dans le cadre des résultats du projet qui se trouve dans le document du projet.

Résultat 1 *

Les jeunes participent ensemble comme acteurs du changement pour réduire les vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi, renforcer la cohésion sociale et contribuer à la prévention de l'extrémisme violent

Résultat 2 *

Les jeunes en conflit avec la loi ont une meilleure connaissance de leurs droits et le système de justice pénale favorise leur accès à la justice.

Résultat 3

*

L'inclusion et la participation socio-économique des jeunes en conflit avec la loi est renforcée depuis leur identification jusqu'à leur réintégration dans la société

Résultat 4

*

Résultat 5

*

Résultat 6

*

Résultat 7

*

Résultat 8

*

Résultats Additionnels

*

Si le projet a plus de 8 résultats, veuillez énumérer les résultats restants ici.

Résultat 1: Les jeunes participent ensemble comme acteurs du changement pour réduire les vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi, renforcer la cohésion sociale et contribuer à la prévention de l'extrémisme violent

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat *

1. Off Track 2. On Track 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères, espaces compris.

99 membres d'associations de jeunes de Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa ont vu leurs capacités renforcées et sont désormais capables d'intervenir dans le domaine de la prévention de la délinquance, de la protection de l'enfance et de la réintégration sociale des jeunes en conflit avec la loi. Grâce à cette formation approfondie, ils sont désormais mieux préparés à comprendre les problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes en conflit avec la loi et à mettre en place des initiatives visant à les soutenir et à les réintégrer dans la société. Ces associations de jeunes ont également été sensibilisés sur les rôles des institutions et acteurs de la justice juvénile, magistrats, policiers, CARSEC etc, permettant ainsi de renforcer la collaboration et la confiance mutuelles entre ces derniers. Parmi ces associations de jeunes, 09 d'entre elles ont été sélectionnées pour recevoir un accompagnement technique et financier individualisé assuré par l'AFCF. L'accompagnement fourni par l'AFCF a permis de fournir aux neuf associations de jeunes un encadrement personnalisé et à les aider à développer des activités concrètes aux bénéfices des jeunes en conflit avec la loi. Cela comprend des conseils techniques, des formations complémentaires en fonction des lacunes identifiés dans chaque association, ainsi que des ressources financières allouées pour mettre en œuvre leurs initiatives (4000 USD par association). Ces 09 associations de jeunes sont actuellement en train de mener des activités diverses pour les jeunes en conflit avec la loi y compris : des activités culturelles, sportives et artistiques, des formations des jeunes en conflit avec la loi sur le journalisme citoyen, des sensibilisations des familles des jeunes en conflit avec la loi sur l'importance de la médiation sociale, du suivi et de l'encadrement des enfants en conflit avec la loi etc. Par ailleurs, le projet a renforcé les capacités des 51 assistant.e.s sociales du MASEF, du CARSEC, de la Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance (DPJE) et de la société civile dans le domaine de l'appui aux compétences familiales et la médiation des conflits familiaux. Grâce à ces formations, 3060 familles et enfants à risques ont pu bénéficier de visites à domicile et de causeries, permettant ainsi de renforcer les liens familiaux, de sensibiliser les parents à leur rôle dans l'éducation de leurs enfants et de résoudre les conflits au sein des familles. Ces initiatives ont été essentielles pour accompagner la réintégration familiale des jeunes en conflit avec la loi, en impliquant activement les familles dans ce processus.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 1000 caractères)

Veillez limiter votre réponse à 1000 caractères, espaces compris.

Ce résultat s'est concentré sur le renforcement des capacités des associations de jeunes à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa. Une cartographie a été réalisée pour identifier les besoins des associations de jeunes, et des formations individualisées ont été dispensées en conséquence. Les associations de jeunes ont également reçu un financement pour mettre en place des activités favorisant la réintégration sociale des jeunes en conflit avec la loi et la prévention des crimes. Les activités proposées ont pris en compte les intérêts des jeunes en conflit avec la loi et les avis des institutions d'accueil, dans une approche inclusive. Cette approche "d'activités pour les jeunes et mise en oeuvre/pensées par les jeunes eux-mêmes" a beaucoup été apprécié par les associations de jeunes et jeunes en conflit avec la loi, qui ont eu l'impression d'être réellement associé et de participer à des initiatives qui les concernent.

Résultat 2: Les jeunes en conflit avec la loi ont une meilleure connaissance de leurs droits et le système de justice pénale favorise leur accès à la justice.

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat *

1. Off Track 2. On Track 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères, espaces compris.

80 mineurs en conflit avec la loi dans leurs procédures judiciaires. Grâce à cet accompagnement, 04 mineurs ont pu bénéficier d'une liberté définitive, 10 mineurs ont pu bénéficier d'une liberté conditionnelle, 35 d'un jugement après une période de détention préventive prolongée et dépassant les délais légaux. 05 ont été appuyés pour exercer les voix de recours (appel et cassation de leurs jugements) et 26 mineurs ont été conseillés sur leurs droits et les procédures à suivre. Le projet a aussi contribué à améliorer l'accès des mineurs en conflit avec la loi à certains services : 02 mineurs ont été référés pour bénéficier de soins médicaux. Le projet a également contribué à rapprocher et réconcilier 06 mineurs en conflit avec la loi qui étaient en rupture avec leurs familles et qui ne bénéficiaient pas de leur visite. Dans certains cas où la réintégration familiale n'était pas possible, le projet a pu appuyer le placement de 02 mineurs dans les centres de protection des enfants en situation difficile géré par le ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF). Par ailleurs, le projet a appuyé la mise en place d'un Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des jeunes en conflit avec la loi à Kiffa. Au cours de cette période, ce centre a bénéficié de plusieurs appuyés du projet notamment la mise à disposition d'équipements, la mise en place d'une infirmerie, la formation du personnel du centre sur la protection des enfants. Les enfants présents au centre ont également pu bénéficier de plusieurs activités éducatives visant à renforcer leurs compétences y compris des cours de mathématiques, d'éducation civique, d'éducation religieuse, d'éducation sportive et de langues arabes/français. Ces activités ont permis aux jeunes d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, tout en favorisant leur développement personnel et leur réintégration sociale. La proximité géographique du centre avec les domiciles des familles des jeunes en conflit avec la loi a facilité les visites, renforçant ainsi les liens et la proximité affective entre les jeunes et leurs proches. En outre, les acteurs impliqués dans l'accompagnement des jeunes en conflit avec la loi ont bénéficié de formations spécifiques sur les règles de traitement des détenus, qu'ils soient majeurs ou mineurs. Ces formations ont été particulièrement appréciées par la garde nationale, le CARSEC et l'administration pénitentiaire. Elles ont permis d'améliorer les connaissances et les pratiques des acteurs concernés, renforçant ainsi la qualité de l'encadrement et du suivi des jeunes en conflit avec la loi, et surtout le respect de leurs droits.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 1000 caractères)

Veillez limiter votre réponse à 1000 caractères, espaces compris.

Le centre d'accueil et de réinsertion des enfants en conflit avec la loi a mis en place plusieurs services adaptés aux besoins spécifiques des jeunes, afin de favoriser leur réadaptation et leur réintégration sociale. Des programmes éducatifs ont été développés pour répondre aux divers besoins des jeunes en conflit avec la loi, en veillant à ce que chaque jeune bénéficie d'une approche personnalisée adaptée à ses besoins individuels. En parallèle, des efforts ont été déployés pour offrir des espaces sécurisés et inclusifs, où les jeunes peuvent participer à des activités de loisirs qui favorisent leur développement personnel et leur intégration sociale.

De plus, des formations ont été organisées à l'intention des acteurs impliqués, notamment la garde nationale, l'administration pénitentiaire et le CARSEC. Ces formations visaient à répondre aux besoins spécifiques des jeunes en conflit avec la loi. Une attention particulière a été accordée à la sensibilisation aux problématiques liées aux jeunes filles privées de liberté, en s'appuyant sur les directives des Nations Unies. Cette sensibilisation a permis une meilleure compréhension des défis auxquels les jeunes filles en conflit avec la loi sont confrontées. Elle a également encouragé des pratiques respectueuses de leurs droits et équitables à leur égard.

Résultat 3: L'inclusion et la participation socio-économique des jeunes en conflit avec la loi est renforcée depuis leur identification jusqu'à leur réintégration dans la société

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat *

1. Off Track 2. On Track 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères, espaces compris.

Plus de 450 jeunes en conflit avec la loi identifiés à Nouakchott, Nouadhibou ou Kiffa dans les CARSEC, les prisons, les commissariats ou les quartiers vulnérables ont été accompagnés via le dispositif d'appui à l'insertion mis en place par le projet. 212 jeunes ont défini un plan individuel avec leur conseiller pour réaliser leur projet professionnel, et 82 d'entre eux ont trouvé un placement dans une entreprise d'accueil ou un centre de formation pour apprendre un métier. Grâce au projet, ces jeunes voient désormais plus clairement comment ils pourront sortir de leur situation de vulnérabilité et sont davantage confiants pour la recherche d'options positives d'emploi dans le futur. Ce dispositif d'appui à l'insertion fonctionne à travers un réseau créé par le projet et constitué de 3 conseillers en insertion, 7 associations de la société civile, plus de 90 entreprises d'accueil, ainsi que les Guichets TECHGHIL (services de l'emploi) et les Écoles d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (EETFP) de chaque zone d'intervention. Les formations organisées au profit des structures d'assistance sociale et des associations de la société civile leur ont permis de s'approprier les méthodologies des conseillers en insertion pour l'accompagnement à la définition et la réalisation d'un projet professionnel. Par conséquent, les questions d'employabilité sont désormais mieux prises en compte lors de l'identification des jeunes en conflit avec la loi puis tout au long de leur parcours. Enfin, le tissage de partenariats avec le secteur privé a généré de nombreuses opportunités pour que jeunes participent activement à la société au moment de leur réintégration. L'inclusion et la participation socio-économique des jeunes en conflit avec la loi a également été renforcée durablement durant la phase d'incarcération, où ces derniers disposent désormais de plus de possibilités pour développer leurs compétences et préparer leur réinsertion. Sur la base d'une étude de l'INAP-FTP, 3 ateliers de formation professionnelle ont été construits et équipés au CARSEC pour offrir des nouvelles opportunités de formation dans 6 différentes spécialités à travers des conventions avec l'EETFP-BTP de Nouakchott et l'association InnovRIM. Une formation sera organisée par l'INAP-FTP au profit du personnel du CARSEC pour leur encadrement pédagogique.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 1000 caractères

Veillez limiter votre réponse à 1000 caractères, espaces compris.

L'étude de diagnostic du CARSEC a bien pris en compte la dimension genre pour proposer la mise en place de programmes de formation adaptés aux objectifs professionnels définis par les jeunes filles en conflit avec la loi au CARSEC. Ainsi, le projet a appuyé la mise en œuvre par l'association InnovRIM de formations en informatique au centre fermé et au centre semi- ouvert, constituées de modules en bureautique, infographie et maintenance des réseaux. De plus, les services d'accompagnement à l'insertion fournis par les Cellules à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa se basent sur une approche hautement réactive aux besoins individuels des jeunes, y compris les filles. En effet, les diagnostics socioprofessionnels sont réalisés à travers des entretiens entre chaque jeune et son conseiller et sont suivis de visites de familles pour rencontrer leurs tuteurs, ce qui permet de définir et valider conjointement des parcours d'insertion personnalisés pour chaque jeune en conflit avec la loi bénéficiaire du projet.

Résultat 4:

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat *

1. Off Track 2. On Track 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères, espaces compris.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 1000 caractères

Veillez limiter votre réponse à 1000 caractères, espaces compris.

Résultat 5:

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat *

1. Off Track 2. On Track 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères, espaces compris.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 1000 caractères

Veillez limiter votre réponse à 1000 caractères, espaces compris.

Résultat 6:

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat *

1. Off Track 2. On Track 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères, espaces compris.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 1000 caractères

Veillez limiter votre réponse à 1000 caractères, espaces compris.

Résultat 7:

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat *

1. Off Track 2. On Track 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères, espaces compris.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 1000 caractères

Veillez limiter votre réponse à 1000 caractères, espaces compris.

Résultat 8:

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat *

1. Off Track 2. On Track 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères, espaces compris.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 1000 caractères

Veillez limiter votre réponse à 1000 caractères, espaces compris.

Si le projet comporte plus de 8 résultats, veuillez utiliser cette zone de texte pour décrire l'état d'avancement (sur la bonne voie avec des preuves de résultats en matière de consolidation de la paix, sur la bonne voie ou hors de la bonne voie), ainsi que pour décrire brièvement les progrès et toute analyse sur la manière dont l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et/ou l'inclusion et la réactivité des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat. *

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS

En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau des **résultats** dans le tableau ci-dessous

- Si un résultat a plus de 3 indicateurs, sélectionnez les 3 plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence.
- S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le et fournissez toute explication. Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

» Résultat 1 : Les jeunes participent ensemble comme acteurs du changement pour réduire les vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi, renforcer la cohésion sociale et contribuer à la prévention de l'extrémisme violent

Résultat 1	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapas d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)

1.1	Proportion d'acteurs institutionnels et communautaires ciblés par le projet qui ont une meilleure compréhension des vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi et qui sont enclins à adopter une approche de réintégration et réinsertion des jeunes en conflit avec la loi	0	70%		0%	Enquête de perception en cours
1.2	% de jeunes en conflit avec la loi qui se sentent moins discriminés, déclarent avoir une meilleure estime de soi et être mieux intégrés à la vie communautaire	0	70%		60%	

1.3	% de familles et communautés ayant adopté un changement d'attitude positive en vue de faciliter la réintégration des jeunes en conflit avec la loi	0	50%	57%		Le travail des conseillers mis en place dans le cadre du projet contribue déjà à l'atteinte de cet objectif à travers la sensibilisation des familles sur l'importance de l'insertion socioprofessionnelle de leurs enfants. Le travail des assistantes sociales auprès des familles, réalisé au cours de cette période, contribue également à l'atteinte de cet indicateur.
-----	--	---	-----	-----	--	--

» Résultat 2 : Les jeunes en conflit avec la loi ont une meilleure connaissance de leurs droits et le système de justice pénale favorise leur accès à la justice.

Résultat 2	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapas d'indicat eur/ mileston e	Progrès actuel de l'indicate ur	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
2.1	% de jeunes en conflit avec la loi qui pensent que leurs droits sont respectés et qui ont une perception positive du système de justice pénale	0	40%		0%	Enquete de perception en cours

2.2	<p>% de jeunes en conflit avec la loi bénéficiant des mesures alternatives à la détention - sensible au genre et à l'âge - grâce au changement de pratiques judiciaires des acteurs de la chaîne pénale ciblés</p>	0	70%		0%	<p>Enquete de perception en cours</p>
2.3	<p>Pourcentage des jeunes en conflit avec la loi satisfaits de leur traitement et des conditions de détention en milieu carcéral</p>	0	70%		0%	<p>Enquete de perception en cours</p>

» Résultat 3 : L'inclusion et la participation socio-économique des jeunes en conflit avec la loi est renforcée depuis leur identification jusqu'à leur réintégration dans la société

Résultat 3	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapas d'indicat eur/ mileston e	Progrès actuel de l'indicate ur	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
3.1	Pourcentage des jeunes en conflit avec la loi en voie de réinsertion qui sont employés par les différentes mesures d'insertion du projet	0	50%		38%	

3.2	Changement de % de jeunes en conflit avec la loi qui déclarent ne pas savoir comment faire pour se sortir de leur situation de vulnérabilité	68	40%		0%	enquête de perception en cours
3.3	75 % de jeunes en conflit avec la loi confiants pour la recherche d'options positives d'emploi dans le futur	0	75%		60%	enquête de perception en cours

» Résultat 4 :

Résultat 4	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapas d'indicat eur/ mileston e	Progrès actuel de l'indicate ur	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
4.1						
4.2						
4.3						

» Résultat 5 :

Résultat 5	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapas d'indicat eur/ mileston e	Progrès actuel de l'indicate ur	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
5.1						
5.2						
5.3						

» Résultat 6 :

Résultat 6	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapas d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
6.1						
6.2						
6.3						

» Résultat 7 :

Résultat 7	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapas d'indicat eur/ mileston e	Progrès actuel de l'indicate ur	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
7.1						
7.2						
7.3						

» **Résultat 8 :**

Résultat 8	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapas d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
8.1						
8.2						
8.3						

Si le projet comporte plus de 8 résultats, utilisez cet espace pour décrire les progrès réalisés sur les indicateurs des résultats restants.

*

Partie III: Questions transversales

Le projet prévoit-il d'organiser des événements au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films

Si oui, indiquez combien d'événements, at pour chacun, la date approximative et une brève description, inculant les objectifs, l'audience cible et le lieu (si connu)	Titre de l'événement	Date (peut être approximative)	Lieu (Si connu)	Audience cible	Objectifs
Événement 1	Atelier de restitution des résultats de l'étude sur les trajectoires de vie des EJCL réalisée à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa	Juin 2023	Nouakchott	Gouvernement, Société civile, Jeunes en conflit avec la loi, Leaders traditionnels, Partenaires Techniques et Financiers	Promouvoir une meilleure prise en charge des besoins des enfants et jeunes en conflit avec la loi en Mauritanie à partir des recommandations de l'étude et de la cartographie.

Événement 2	Projection du documentaire « Un nouveau souffle » sur les histoires de réussite des jeunes en conflit avec la loi accompagnés par le projet	Aout 2023	Nouakchott, Nouadhibou, Kiffa	Communautés, familles, acteurs chaîne pénale, associations de la société civile, jeunes	Le but de ce documentaire est de montrer l'impact positif du projet sur les bénéficiaires et aider à comprendre le contexte général dans lequel évolue les jeunes en conflit avec la loi en Mauritanie. Cette vidéo a également pour but de mettre en exergue l'engagement du projet pour une réinsertion sociale réussie
Événement 3					
Événement 4					

Impact Humain

Cette section s'intéresse à l'impact humain du projet. Indiquez le nombre de parties prenantes clés du projet, et pour chacune, décrivez brièvement:

- i. Les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet
- ii. L'impact du projet sur leur vies
- iii. Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

Il s'agit d'une question facultative. Vous pouvez la laisser sans réponse si elle n'est pas pertinente

Impact Humain	Partie Prenante	Quels étaient les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet ? (350 mots)	Quel est l'impact du projet sur leur vies? (350 mots)	Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

Jeunes en conflit avec la loi

Les jeunes en conflit avec la loi en Mauritanie sont confrontés à de nombreux défis relatifs à leur accès à l'emploi décent et aux opportunités économiques. Les causes se caractérisent notamment par leur faible niveau de qualification et l'inadéquation des formations aux besoins du marché. D'autres barrières plus profondes les empêchent de participer à la vie sociale et économique de leur communauté, telles que les problèmes d'accès à une éducation de qualité et aux autres droits sociaux de base. Leur situation précaire tend à se dégrader lorsqu'ils sont confrontés à la justice ou à la prison. Les jeunes peuvent alors être stigmatisés et rejetés par la

À travers la mise en place d'un dispositif d'accompagnement adapté au CARSEC et un suivi continu à leur sortie, les jeunes bénéficiaires du projet ont pu reprendre confiance en eux et retrouver l'espoir de s'insérer dans la vie active et contribuer de manière positive à la société. Les séances de développement personnel organisées régulièrement par les conseillers en insertion, individuellement ou en petits groupes, encouragent les jeunes à améliorer leur estime de soi en réfléchissant à leurs expériences de vie et aux qualités et compétences qu'ils ont déjà su démontrer. Les séances d'orientation les aident à se projeter dans l'avenir, réfléchir à des métiers qui leur correspondraient et

Hady, 18 ans : "Je suis resté 6 mois au CARSEC. Le CARSEC c'est difficile ! Je ne veux plus jamais y retourner. Mais aujourd'hui ça va, je suis libre [...] J'ai été à l'école que jusqu'en 6ième et après je réparais des pneus. Je viens d'une famille pauvre [...] Maintenant je travaille tous les jours. Je ne traîne plus dans les rues. Je pars de chez moi, je travaille et ensuite je rentre à la maison. C'est fini d'être dans les rues. Je suis tout le temps au garage. Et le soir quand je rentre je suis fatigué je n'ai qu'une envie c'est dormir [...] J'aime ce que je fais, réparer des moteurs. Je suis comme un médecin qui soigne quelqu'un, j'arrange les personnes. Parce que si je répare leur moteur ça les aide ! J'aime beaucoup la mécanique, et

société, ce qui réduit encore davantage leurs chances de se développer et s'insérer professionnellement et par conséquent, de renouer des contacts et des liens positifs avec d'autres groupes au sein de la communauté. Par conséquent, environ 30% des jeunes en conflit avec la loi sont des récidivistes qui reviennent devant la justice pour des infractions similaires voire plus graves. Leurs vulnérabilités peuvent créer chez eux des sentiments d'exclusion. Ces frustrations peuvent les rendre réceptifs aux discours haineux et violents, et en faire des proies faciles à la radicalisation.

se fixer des objectifs. L'implication des familles dans la définition de leur plan d'insertion, processus par lequel les tuteurs s'engagent à apporter leur soutien aux jeunes durant la formation, leur permet de se sentir appuyés par leur entourage pour poursuivre leurs objectifs et ne pas retomber dans la délinquance. L'identification d'entreprises habituées à recevoir des jeunes en formation, leur sensibilisation sur le profil des jeunes en conflit avec la loi et l'importance de la deuxième chance, ainsi que la participation des professionnels aux journées de promotion des métiers au CARSEC, contribuent à changer la perception de la société envers ce

j'apprends beaucoup de choses avec Ousmane. C'est un bon formateur. Maintenant je sais ce que je peux faire plus tard, je veux être mécanicien. A l'avenir je veux apprendre le métier à d'autres jeunes. Je veux avoir mon atelier. » Ousmane, son formateur : « J'ai accepté de prendre Hady en stage pour le sortir de la situation dans laquelle il était. Moi aussi j'ai été apprenti, j'ai appris avec mon oncle la mécanique. Je veux faire la même chose que l'on a fait pour moi. J'aime former les jeunes leur apprendre des choses. Ils sont mieux là que dans la rue. S'ils restent dans la rue c'est le début de la délinquance. Mon objectif c'est de les occuper le plus possible pour qu'ils n'aient pas l'envie et le temps de faire

			<p>public. Ceci permet ensuite aux jeunes évoluant en apprentissage de bénéficier d'un cadre et d'un environnement de formation plus propices à leur épanouissement. Enfin, l'organisation de la formation en milieu de travail permet aux jeunes d'acquérir des compétences alignées avec les besoins du marché et de développer des attitudes professionnelles qui faciliteront leur accès à l'emploi ou l'auto-emploi à l'issue de leur période d'apprentissage.</p>	<p>autre chose. Comme des bêtises. Mes apprentis et Hady, c'est comme mes enfants. S'ils ne font pas ce qu'il faut ou sont en retard... je les engueule... comme un papa. Je suis très content de Hady, ça va être un très bon mécanicien. Un des meilleurs, il se débrouille bien, il a déjà appris beaucoup de choses en mécanique, il sait presque tout faire. Je suis fier de lui ».</p>
2	Conseillers en insertion	Les conseillers en insertion professionnelle recrutés par le projet ont été sélectionnés parmi les participants à des formations organisées par le BIT sur les services	voir témoignage	Oumou, 33 ans, Conseillère en insertion au CARSEC de Nouakchott : « Avant j'avais peur d'aller dans le CARSEC. Ici on a un mauvais regard sur les gens qui font de la prison. En

		<p>d'appui aux entreprises et à l'insertion (SAE-SAI) entre 2020 et 2021. Le projet a ciblé des profils disposant d'une expérience avérée dans le milieu associatif et ayant une sensibilité particulière à l'accompagnement de publics très vulnérables, démontrée par leurs histoires de vie. Cependant, aucun des candidats retenus n'avait déjà travaillé dans le milieu carcéral ou</p>		<p>Mauritanie quand tu as fait de la prison on te considère mal. C'est difficile pour ces jeunes. Moi jamais je pensais un jour que j'allais venir ici. Maintenant je vois ces jeunes vulnérables et j'ai vraiment envie de les aider à sortir de la galère. J'ai eu un cousin qui a fait des bêtises, alors je sais ce que c'est. Et puis souvent ils pensent qu'ils ne sont pas capables de faire les choses. Je les pousse et je leur montre</p>
3	Agence TECHGHIL	<p>TECHGHIL n'avait jamais eu d'expérience spécifique avec le public des jeunes en conflit avec la loi, et rencontre des difficultés plus généralement à atteindre les populations les plus marginalisées, qui ont pourtant besoin d'être appuyés par leurs services pour se former et/ou développer leur</p>	Voir témoignage	<p>Vadhily Ghailany, Conseiller Emploi au Guichet TECHGHIL de Nouadhibou : « Je pense que notre travail en partenariat avec la Cellule du CARSEC a été une expérience extraordinaire pour moi. D'abord parce que ce public est nouveau pour nous, la totalité de notre public normalement a plus de 18 ans alors que là bas ce sont</p>

		<p>de développer leur activité économique. Les conseillers emploi de TECHGIL ont été récemment recrutés dans le cadre de la restructuration de l'Agence, et</p>		<p>que la-bas ce sont des mineurs en conflit avec la loi. C'est un public très sensible donc avec Hamady on a essayé d'être le plus compréhensif possible car ils ont</p>
4	<p>Associations de jeunes de Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa</p>	<p>Avant le projet, les associations de jeunes n'avaient pas de compétences dans le domaine de l'appui des jeunes en conflit avec la loi. Malgré leur potentiel, ces associations de jeunes nécessitent un renforcement de capacités notamment dans le domaine de la réinsertion/du suivi des jeunes en conflit avec la loi, la justice juvénile et la prévention de la délinquance. En effet, il existe que très peu d'associations qui interviennent auprès des jeunes en conflit avec la loi, que ce soit dans le suivi/accompagnement de ces jeunes</p>	<p>Le projet a permis de renforcer les capacités des associations de jeunes qui désormais sont en mesure de mener des activités auprès des jeunes en conflit avec la loi. Elles ont bénéficié de formations intensives dans le domaine de la réintégration des jeunes en conflit avec la loi ; la prévention de la délinquance et la protection des enfants.</p>	<p>Association Jeunes médiateurs pour la paix de Nouakchott : « "En tant que jeunes, notre volonté a toujours été de soutenir les jeunes en difficulté, en particulier ceux de nos quartiers qui sont souvent négligés. Nous avons déjà entrepris de nombreuses initiatives en faveur de nos jeunes. Malheureusement, nous n'étions pas très familiers avec les jeunes en conflit avec la loi. Nous n'avions pas accès aux jeunes en conflit avec la loi, en particulier aux prisons et aux centres d'accueil pour jeunes. Nous avons demandé à</p>

de ces jeunes pendant et après leur période de détention. Généralement, les associations de jeunes mauritaniennes sont très actives dans le volet prévention. Une fois que les jeunes sont arrêtés au niveau du

avons demandé à plusieurs reprises au CARSEC l'autorisation d'accéder à ces centres, mais sans succès. Grâce au projet, nous sommes désormais en mesure de travailler avec les jeunes en conflit avec la loi et surtout de renforcer nos

En plus de l'impact spécifique aux parties prenantes décrit dans les questions précédents, vous pouvez utiliser cet espace pour décrire tout autre impact humain du projet (650 mots).

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 fichiers dans différents formats (fichiers image, powerpoint, pdf, vidéo, etc.) pour illustrer l'impact humain du projet

OPTIONAL

Fichier 1

OPTIONAL

08Nouakchott-11-22-13_13_59.jpg



Fichier 2

OPTIONAL

46Nouakchott-11-22-13_14_3.jpg



Fichier 3

OPTIONAL

Réunion des VNUs avec le comité de concertation de la chaîne pénale -01-13_14_20.jpeg



Vous pouvez également ajouter jusqu'à 3 liens vers des ressources en ligne qui illustrent l'impact humain du projet

OPTIONAL

Lien 1

OPTIONAL

Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la loi (CARSEC), briser le cercle vicieux de la délinquance juvénile | futureafrique

Lien 2

OPTIONAL

<https://www.unodc.org/westandcentralafrica/en/westandcentralafrica/stories/2022/prison-volunteers--young-specialists-in-charge-of-supporting-prisons-and-access-to-justice-in-mauritania-.html?testme>

Lien 3

OPTIONAL

Veillez cocher le changement applicable en fonction du récit ci-dessus.

Comment nous avons travaillé: *

Veillez sélectionner jusqu'à 3.

- Numérisation améliorée
- Des méthodes de travail innovantes
- Ressources supplémentaires mobilisées
- Cadres politiques améliorés ou initiés
- Capacités renforcées
- Partenariat avec des organisations locales de la société civile
- Élargir les coalitions et galvaniser la volonté politique
- Renforcer les partenariats avec les institutions financières internationales (IFIS)
- Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies

Expliquez, s'il vous plaît

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Cadres politiques améliorés ou initiés :le projet a permis la mise en place d'un règlement intérieur au sein du CARSEC qui a permis d'établir des lignes directrices claires et concrètes pour assurer la protection et le bien-être des jeunes en conflit avec la loi hébergés dans le centre Grâce à cette initiative, le projet a contribué à créer un environnement plus sûr et plus respectueux des droits au sein du CARSEC, en accordant une attention particulière aux droits des mineurs vulnérables et à leur réintégration sociale.

Expliquez, s'il vous plaît

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Capacités renforcées : Le projet a mis en avant la coopération sud-sud pour renforcer les capacités du personnel de santé des établissements pénitentiaire et du CARSEC en matière de prise en charge et traitement des addictions chez les jeunes en conflit avec la loi. Le personnel de santé mauritanien a effectué un voyage d'étude au Centre de pris en charge des addictions de Dakar pour s'inspirer de l'expérience sénégalaise. Ainsi, le projet a permis de favoriser la coopération Sud Sud, en mobilisant l'expertise sénégalaise dans le domaine spécifique des addictions chez les jeunes en conflit avec la loi.

Expliquez, s'il vous plaît

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Partenariat avec des organisations locales de la société civile : Le projet a établi une cartographie des associations de jeunes de la société civile. Par la suite le projet a renforcé les capacités de 34 associations de la société civile identifiées via la cartographie à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa dans les domaines de la justice juvénile, la prévention des crimes et/ou le coaching, l'entrepreneuriat et l'ESS. À travers notamment un partenariat avec l'Association des Femmes Chefs de Famille (AFCF), association ayant une expertise avérée en matière de justice juvénile, le projet a accompagné ces associations dans la mise en œuvre d'activités visant à prévenir la délinquance et soutenir la réintégration sociale et professionnelle des enfants et jeunes en conflit avec la loi. Cette approche a permis de renforcer durablement les capacités de certaines associations de jeunes qui avant le projet n'intervenaient pas auprès des jeunes en conflit avec la loi et n'avaient pas les capacités requises.

Avec qui travaillons-nous (en plus des partenaires de mise en oeuvre) *

- Renforcement des partenariats avec les IFI
- Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies
- Partenariat avec des organisations locales de la société civile
- En partenariat avec le milieu universitaire/académique local
- En partenariat avec des entités infranationales
- En partenariat avec des entités nationales
- En partenariat avec des volontaires locaux

Expliquez, s'il vous plaît (si IFIs)

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Partenariat au sein des agences des Nations unies : Dans le cadre de l'accompagnement à la réinsertion professionnelle des jeunes en conflit avec la loi, le projet a travaillé en étroite collaboration avec la Fondation Noura qui intervenait dans ce domaine en tant que partenaire de mise en œuvre de UNICEF. Ce partenariat s'est traduit par le partage et l'adoption d'outils et d'approches communs pour fournir des services adaptés aux jeunes dans le cadre de leurs plans d'insertion professionnelle, l'organisation de visites conjointes des conseillers insertion du projet et des assistants sociaux de la Fondation Noura auprès des familles et des ateliers de formation, et la création d'une base de données globale pour répertorier les entreprises d'accueil partenaires.

Expliquez, s'il vous plaît (si ONU)

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Partenariat avec des entités nationales : Le projet travaille en partenariat avec l'Agence TECHGHIL du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, qui a signé une convention globale avec le BIT concernant le renforcement des services publics de l'emploi et l'amélioration de leur inclusivité. Dans chaque zone d'intervention, des conseillers TECHGHIL ont été désignés pour intervenir en binôme avec les conseillers insertion du projet auprès des jeunes en conflit avec la loi en vue de les accompagner dans leur parcours de réinsertion professionnelle. Ce partenariat a permis de renforcer la capacité de TECHGHIL à prendre en compte les besoins spécifiques de ce public. La collaboration entre le projet et le PEJ (sollicitée par le ministre de la Justice) va permettre de consolider davantage les progrès dans ce sens.

Partenariat avec les volontaires locaux : dans le cadre du projet, l'ONUDC s'est appuyé sur des volontaires nationaux qui ont été déployés au sein des prisons et des centres d'accueil des mineurs. Ces volontaires ont apporté une assistance judiciaire aux jeunes et enfants en conflit avec la loi. Leur travail consistait à informer ces individus sur leurs droits, à les tenir au courant de l'état de leur dossier judiciaire et à les aider à exercer des recours ou à bénéficier de mesures provisoires. Grâce à leur contribution, les volontaires locaux ont contribué à garantir l'accès à la justice et à promouvoir les droits des jeunes en conflit avec la loi, en leur offrant un accompagnement juridique précieux et en les aidant à exercer pleinement leurs droits.

Leave no one behind – Ne laisser personne de côté

sélectionner tous les bénéficiaires ciblés par les ressources PBF, comme décrit dans le document projet *

Obligatoire

- Personnes sans-emploi (Chômeurs)
- Minorités (ex. race, origine ethnique, linguistique, religion, etc.)
- Communautés autochtones
- Personnes handicapées*
- Personnes touchées par la violence (par exemple, VBG)
- Femmes
- Jeunesse
- Minorités liées à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité et à l'expression de genre
- Personnes vivant dans et autour des zones frontalières
- Personnes touchées par des catastrophes naturelles
- Personnes affectées par les conflits armés
- Personnes déplacées internes, réfugiés ou migrants

Partie IV : Suivi, Évaluation et Conformité

» Suivi

Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport *

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Pour la période du rapport, 2 missions de suivi ont été organisées à Kiffa et 1 à Nouadhibou. Les conseillers en insertion du projet partagent leur planification hebdomadaire avec l'équipe de coordination du projet ainsi que des rapports mensuels récapitulant l'ensemble des activités qu'ils ont eu à mettre en œuvre. Dans le cadre de leur fonction, ils effectuent eux-mêmes un suivi hebdomadaire auprès des jeunes placés en apprentissage pour vérifier les tâches qu'ils ont eu à effectuer pendant la semaine, comment ils avancent par rapport aux objectifs de la formation, et comment évoluent leurs attitudes professionnelles. Les visites de suivi régulières auprès des familles permettent de s'assurer que le jeune dispose d'un environnement stable pour poursuivre son parcours d'insertion et de détecter des besoins auxquels le projet pourrait satisfaire pour faciliter sa réussite (ex : appui aux AGR des familles afin d'éviter que le jeune abandonne sa formation pour aller chercher des revenus). De plus, des réunions de coordination sur les dossiers en cours avec le réseau de partenaires du projet sont organisées chaque semaine dans chaque zone d'intervention.

Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? *

Si seulement certains des indicateurs de résultats ont des lignes de base, sélectionnez 'oui'

oui

non

Veillez décrire brièvement. *

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Précisez quelles sources de preuves on été utilisées pour rendre compte des indicateurs (et sont disponibles sur demande) : *

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

L'étude sur les trajectoires de vie des jeunes en conflit avec la loi a permis de réaliser des enquêtes de perception auprès de 206 jeunes en conflit avec la loi, de 21 familles, de 30 acteurs communautaires, et de 61 organisations de la société civile dont les organisations communautaires de base. Cette étude est disponible et permet de rendre compte sur les indicateurs de base.

Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données aux niveaux de resultat ? *

- oui
 non

Veillez décrire brièvement. *

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Une autre enquête de perception est en cours pour actualiser les indicateurs du Résultat 1, 2 et 3.

Le projet a-t-il utilisé ou mis en place des mécanismes de retour d'information de la communauté ? *

- oui
 non

Veillez décrire brièvement. *

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Les volontaires mobilisés pour l'assistance judiciaire et les conseillers insertion du BIT ont mis en place des mécanismes de redevabilités aux bénéficiaires c'est à dire aux jeunes en conflit avec la loi en les informant sur leurs droits, l'avancée de leurs dossiers judiciaires et les opportunités de formations professionnelles.

» Evaluation

Le projet est-il sur la bonne voie pour mener son évaluation ? *

- oui
 non
 Pas Applicable

Budget pour évaluation finale (en USD) *

réponse obligatoire

31000

Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, et le budget global du projet est supérieur à 1,5 million, votre prochaine évaluation est-elle sur la bonne voie ? (preparations)

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

TDRs élaborés. Recrutement en cours de la boîte de consultance chargée de l'évaluation finale.

Veillez mentionner la personne focal chargée de partager le rapport final d'évaluation avec le PBF, nom et email.

Sara LO, sara.lo@un.org

» Effets catalytiques

Effets catalytiques (financiers): Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu pour le projet depuis qu'il a été lancé. (y/n) *

oui

non

Si oui, combien de subventions ou de donateurs supplémentaires le projet a-t-il suscité ? *

Effet catalytique (non financier) : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix ? *

- Aucun effet catalytique
- Peu d'effet catalytique
- Effet catalytique important
- Effet catalytique très important
- Je ne sais pas
- Trop tôt pour savoir

*
Veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non financier), c'est à dire, comment le projet a-t-il contribué à l'accroissement ou le développement de programmes ou de politiques visant à pérenniser la paix, si bien au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots.

**Veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non-financier), c'est à dire, comment le projet a-t-il contribué à l'accroissement ou le développement de programmes ou de politiques visant à pérenniser la paix, si bien au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur
(Veuillez limitez vos réponses à 350 mots)**

Le projet a contribué au Programme d'Appui à la Réforme de la Justice en Mauritanie (PARJ) et à un nouveau programme de Terre des Hommes – Italie financé par l'Union Européenne, à travers des activités d'accompagnement au CARSEC réalisées en synergie entre ses conseillers en insertion, les équipes de la Fondation Noura, partenaire de mise en œuvre d'UNICEF, et celles de Terre des Hommes – Italie. Cette collaboration se traduit par le partage et l'adoption d'outils et d'approches communs pour fournir des services adaptés aux jeunes dans le cadre de leur plan d'insertion professionnelle, l'organisation de visites conjointes auprès des familles et des ateliers et la création d'une base de données globale pour répertorier les entreprises d'accueil. En vue d'assurer la continuité du suivi-accompagnement des bénéficiaires dont l'apprentissage est censé se poursuivre au-delà de la date de fin du projet, 40 cas ont déjà pu être référés à Terre des Hommes – Italie pour appuyer la mise en œuvre de la suite de leur parcours de réinsertion.

De plus, le projet est en train d'établir un partenariat avec le PEJ (Projet d'Employabilité des Jeunes), programme du gouvernement financé par la Banque Mondiale, et dont l'objectif est d'améliorer l'employabilité des jeunes vulnérables, particulièrement les jeunes urbains et péri-urbains âgés de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi, d'éducation, de formation. La plupart des jeunes en conflit avec la loi ciblés par le projet rentrent dans cette catégorie et nécessitent ce genre d'appuis pour se relancer dans un parcours d'insertion professionnelle – néanmoins, ils n'étaient pas spécifiquement visés par le PEJ auparavant. Grâce au projet et à la demande du ministre de la Justice, le PEJ va faire bénéficier des jeunes en conflit avec la loi de ses opportunités ; concrètement, cela veut dire que les bénéficiaires actuellement en formation pourront être inscrits au programme d'appui à l'auto-emploi du PEJ lorsqu'ils terminent leur apprentissage, et que d'autres jeunes du CARSEC pourront obtenir du PEJ un placement en formation professionnelle à leur sortie.

Durabilité

Le projet a-t-il un plan de sortie explicite?

*
Veuillez décrire les mesures prises pour assurer la pérennisation des acquis de la consolidation de la paix au-delà de la durée du projet

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots.

Durabilité : Le projet a-t-il un plan de sortie explicite ? Veuillez décrire les mesures prises pour assurer la pérennisation des acquis de la consolidation de la paix au-delà de la durée du projet (limite de 350 mots)

Le ministère de la justice s'est déjà engagé à assurer la pérennité du CARSEC de Kiffa et a pris les mesures suivantes :

(i) Lors de sa session ordinaire du 23 juin 2022, le Conseil d'administration du CARSEC a adopté la proposition de création d'un Centre de Réinsertion et de Réinsertion des Enfants en Conflit avec la Loi à Kiffa, (ii) le Gouvernement a d'ores et déjà alloué un budget pour l'année 2023 de 4.000.000 MRU (106 298 USD) pour appuyer le CARSEC de Kiffa ; (iii) Le ministère de la justice a, travers une note de service, a détaché un greffier en chef qui assurera la coordination du Carsec de Kiffa. Également, le ministère s'est engagé à financer les salaires de certains personnels qui seront déployés au CARSEC.

Le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle mis en place par le projet au CARSEC est également en voie de pérennisation. Le Directeur du CARSEC a donné son accord de principe pour créer un nouveau poste de responsable de la réinsertion dans son organigramme. Une fois recrutée, cette personne sera formée par la conseillère en insertion de Nouakchott jusqu'à la fin du projet pour pouvoir répliquer les mêmes outils et approches d'appui à l'employabilité des jeunes au-delà du projet. La base de données des entreprises d'accueil sera remise à sa disposition afin qu'il puisse s'appuyer sur ces partenaires à l'avenir dans le cadre du placement des jeunes en apprentissage à leur sortie du CARSEC. Enfin, des conventions sont en train d'être établies dans chaque zone d'intervention entre les Écoles d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (EETFP) et les antennes du CARSEC afin que ces structures continuent de collaborer dans le cadre de la formation professionnelle des jeunes en conflit avec la loi après le projet. Les ateliers de formation et les programmes correspondants qui seront mis en place par le projet vont renforcer le dispositif de formation professionnelle au niveau du CARSEC et améliorer sa capacité à dispenser des formations adaptées en qualité et en quantité.

Les associations de jeunes ont été mises en réseau avec l'AFCF et les acteurs de la justice pénale ce qui assurera une collaboration entre ces derniers et même au-delà du projet. Cette mise en réseau stratégique garantit une collaboration solide entre ces différentes parties prenantes, qui va bien au-delà du projet initial. Grâce à cette collaboration renforcée, les jeunes en conflit avec la loi bénéficieront d'un soutien durable et d'initiatives de réinsertion qui perdureront bien au-delà de la durée du projet.

Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires?

Veillez limiter votre réponse à 350 mots.

Activités de suivi et de contrôle

Veillez décrire les événements clés de surveillance et de contrôle. Veuillez cliquer sur Continuer si aucune activité n'a encore eu lieu.

Événement clé de surveillance et de contrôle	Nom de l'événement	Résumé	Constatations
Événement 1	Mission de suivi de la mise en place du CARSEC de Kiffa (février, mars et juin 2023)	Ces missions ont permis de suivre le lancement du CARSEC de Kiffa, de former le personnel nouvellement déployé au CARSEC, d'établir des partenariats entre les associations de jeunes et le CARSEC pour permettre aux enfants de bénéficier d'activités d'éducation et d'activités récréatives visant à favoriser leur réinsertion sociale et leur développement personnel.	Besoin de continuer à appuyer le CARSEC de Kiffa (formations du personnel, appui aux jeunes etc)

Événement 2			
Événement 3			
Événement 4			
Événement 5			
Événement 6			
Événement 7			
Événement 8			

"Étapes finales

- Veuillez enregistrer une copie pdf du formulaire en cliquant sur l'icône *Imprimante* qui se situe en haut, à droite de la page.
- Une boîte de dialogue apparaîtra : Veuillez sélectionner le format A4 et l'orientation portrait.
- Cliquez sur ""préparer"" et enregistrez le document au format PDF (si, lors de la première tentative, la page générée n'est pas lisible, fermer le pop-up et réessayez. Si le problème persiste, vous pouvez contacter l'adresse email ci-dessous pour un appui technique).
- Veuillez télécharger la version PDF du rapport ainsi que votre rapport financier au format Excel sur la passerelle MPTF-O. **

Si vous rencontrez des difficultés à remplir le formulaire ou à générer l'impression pour MPTFO Gateway, veuillez contacter Alejandro Bonil Vaca alejandro.bonilvaca@un.org

Merci. Vous avez terminé le rapport. Veuillez cliquer sur le bouton SUBMIT ci-dessous. Quand votre rapport est soumis, une bande jaune vous l'annocera en haut de la page. Cela peut prendre quelques secondes